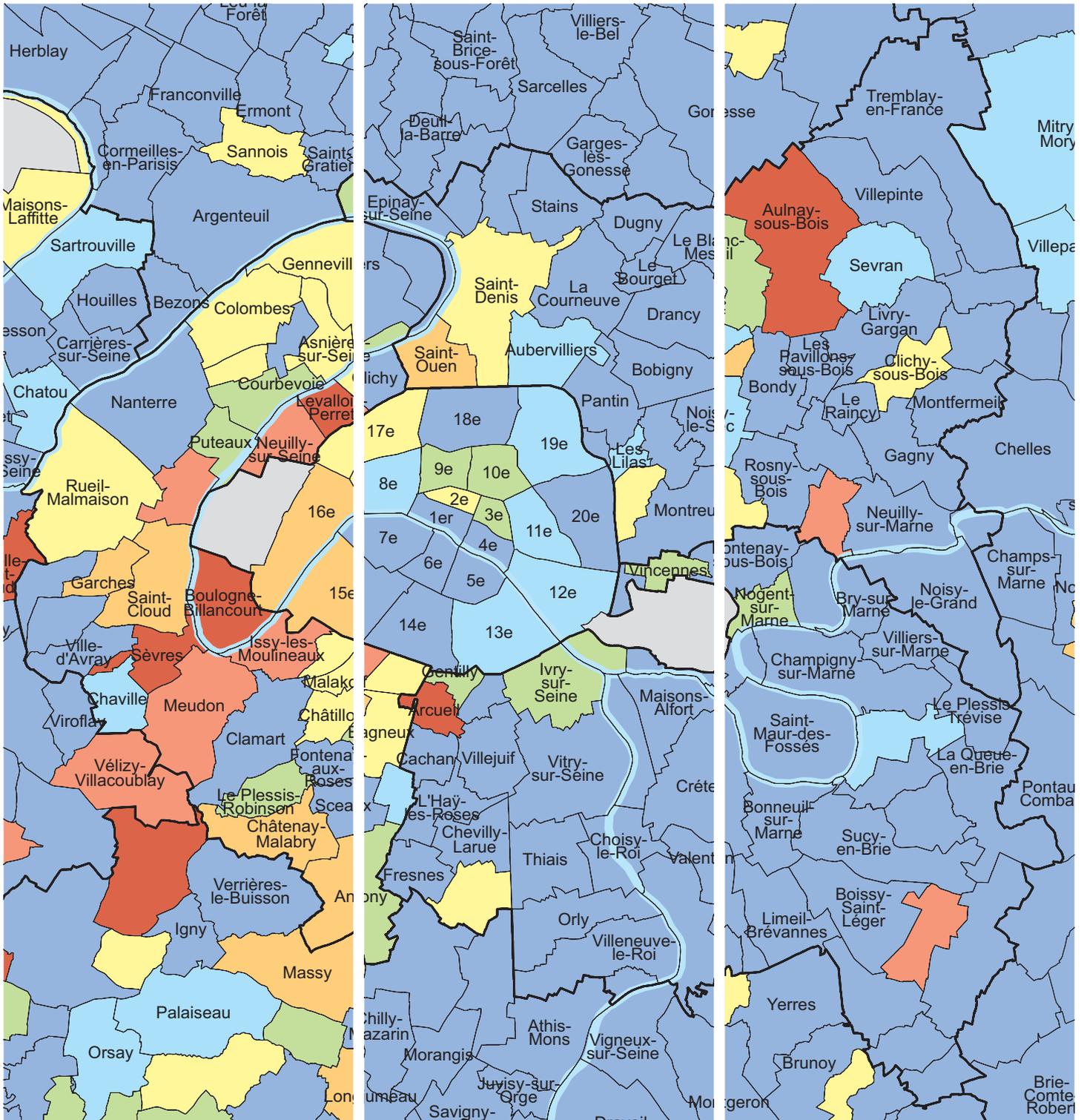


Nouveaux regards sur l'économie à Paris

Quelques filières d'avenir :

Industries créatives / numérique / mode-design /
écoactivités



Directrice de la publication: Dominique Alba

Étude réalisée par: Emmanuelle Pierre-Marie, Mathilde Préault, Sophie Renouvel, Sandra Roger

Sous la direction de: Renaud Paque

Cartographie: Anne Servais

Photos et illustrations: Apur sauf mention contraire

Maquette: Apur
www.apur.org

2014V2.3.3

Sommaire

Introduction	5
1. Les Industries Créatives	7
1.1. Fondements, définitions, champs	7
1.2. La filière des industries créatives en Ile-de-France et à Paris	8
Répartition géographique des emplois créatifs dans la région Ile-de-France.....	10
Répartition des emplois par secteur d'activité.....	12
Élargissements possibles.....	12
2. Le Numérique	13
2.1. Fondements, définitions, champs	13
2.2. Les composantes du numérique : à géométrie variable et selon des niveaux de lecture très différents	14
2.3. La filière numérique en Ile-de-France	16
L'implantation territoriale.....	16
Les secteurs dominants.....	17
Un arc nord-ouest/sud-ouest fortement spécialisé.....	17
La taille des entreprises.....	18
Répartition des emplois par secteur d'activité.....	18
3. La Mode-stylisme et le design	19
3.1. Fondements, définitions, champs	19
Positionnement de Paris sur la scène mondiale.....	19
Définition de la filière mode-stylisme et design.....	20
3.2. La filière mode-stylisme et design en Ile-de-France	21
Répartition des emplois et des établissements dans la mode et le design en Ile-de-France.....	21
Implantation géographique de la filière mode.....	23
Quelques initiatives parisiennes en faveur de la filière mode-design.....	25
4. Les écoactivités	27
4.1. Fondements, définitions, champs	27
L'importance de la place du traitement des déchets au sein de la filière.....	27
4.2. La filière des écoactivités en Ile-de-France	29
Spécificités territoriales en Ile-de-France.....	30
Conclusion	33
Vers une description écosystémique des filières.....	33
Vers une cartographie et une évaluation de l'innovation à Paris et dans la métropole.....	34

Introduction

L'Apur a inscrit dans son programme partenarial l'étude de quelques filières économiques à Paris.

Quatre filières ont été retenues, industries créatives, numérique, mode-design et écoactives, pour leur importance particulière dans le tissu économique d'une métropole mondiale telle que Paris.

Ces filières sont vitales, elles s'appuient sur des savoir-faire et de l'innovation, et ont un effet d'entraînement sur l'ensemble du tissu économique métropolitain.

Leurs contours font l'objet de définitions multiples selon les sources et se recoupent sous certains aspects et la particularité de cette étude sera de les appréhender.

Ces filières sont porteuses d'avenir économique et d'image de marque, notamment à l'international :

- L'image de Paris est incontestablement liée à la mode, et les industries créatives sont également un outil d'identité et de communication pour une métropole mondiale, à l'instar de Londres (*Creative London*), New York (*I love New York*), ou Toronto (*Imagine Toronto*) ;
- Elles participent de l'ambition que l'équipe municipale souhaite porter pour Paris au cours de cette mandature et dans le prolongement des deux précédentes : des rendez-vous comme Futur en Seine pour le numérique, la *fashion week* pour la mode ou encore la prochaine *COP21-Paris 2015*, veulent favoriser un foisonnement fertile pour ces thématiques et confirmer le rang de Paris dans la compétition des grandes métropoles.

La Maire de Paris a fixé des objectifs forts en la matière, dont on peut retenir quelques exemples :

- Soutien à la création, aux artistes, aux artisans d'art, aux entreprises culturelles, et renforcement du rayonnement culturel de Paris ;
- Poursuite d'une politique d'offre de lieux dédiés à l'innovation et à la création (incubateurs, lieux de fabrique), notamment via la création de l'arc de l'innovation qui permettra le développement de 100 000 m² d'incubateurs, d'immeubles pluriels, d'hôtels d'entreprises, d'ateliers, de centres de co-working et de lieux de recherche ;
- Attention particulière portée aux libraires, disquaires, galeries d'art indépendants, et valorisation de leurs activités ;
- Volonté de proposer une visibilité plus forte à l'artisanat d'art et aux métiers de la création, de la mode et du design (développement des espaces de création collaborative – fablabs) ;
- Soutien à la création d'entreprises, notamment dans le numérique ;
- Création d'une mission « ville intelligente et durable » placée directement auprès de la Maire pour coordonner et piloter les actions permettant de favoriser les expériences innovantes en matière de transition écologique et de numérique.

1. Les Industries Créatives

1.1. Fondements, définitions, champs

Les industries créatives se situent à la croisée de plusieurs secteurs d'activités et capitalisent des savoir-faire et des compétences particulières essentiellement polarisés dans les grandes aires métropolitaines. Si cette spécificité métropolitaine et la capacité des établissements à s'enraciner dans le tissu constitué composent leur cadre commun, la définition de leur contour s'avère plus complexe.

L'examen des travaux existant confirme cette difficulté.

Ainsi, dans un travail sur les industries créatives et numériques, l'OPALE (Observatoire Partenarial Lyonnais en Économie) propose une approche encore plus extensive en agrégeant 70 secteurs d'activités.

En 2012, la CCIP a retenu dans une étude de la filière « création-mode-design » une définition qui intègre 42 activités. L'architecture et la publicité y côtoient des segments de l'activité de la presse, de la fabrication de vêtements, chaussures, parfums et accessoires de mode, de la conception de modèles (mobilier, papiers peints, etc.) et de la distribution (commerce de gros). La dimension « mode-design » du périmètre retenu par la CCIP est intégrée dans la troisième partie de cette étude.

Dans une étude conduite en 2007 par l'IAU-idf, intitulée « Les industries créatives en Ile-de-France », un périmètre a été proposé, recouvrant au total 35 secteurs d'activités dans les domaines de l'édition, du cinéma, de la musique, de l'architecture, de la publicité et des jeux vidéo-logiciels. Sur les 35 secteurs, 4 seulement sont communs à ceux de l'étude de la CCIP.

L'étude combine conjointement l'activité et les fonctions exercées au sein de ces secteurs. Un coefficient pondérateur permet ainsi d'évaluer le volume d'emplois, avec le résultat suivant obtenu sur la base des données Insee-IAU-idf de 2007 à partir du recensement :

Diversité des contours des industries créatives

Selon l'Opale	Design	Mode-stylisme	Edition	Cinéma/Audiovisuel	Musique/spectacle vivant	Architecture	Publicité	Jeux vidéos/logiciel	Textile
Selon la CCIP	Design	Mode-stylisme	Équipement de la personne (hors mode-stylisme)	Équipement de la maison					
Selon l'IAU			Édition	Cinéma/audiovisuel	Musique/spectacle vivant	Architecture	Publicité	Jeu vidéos/logiciel	

1.2. La filière des industries créatives en Ile-de-France et à Paris

L'Apur propose un périmètre proche de celui de l'étude de 2007 précitée, mais limitée à 32 secteurs d'activités.

Les 3 sous-secteurs relevant des télécommunications ont en effet été exclus dans la mesure où ils mobilisent des compétences assez différentes de celles déployées par la filière des industries créatives.

Parmi les 32 secteurs retenus, il convient de noter que 4 d'entre eux, surlignés dans le tableau suivant, sont à l'intersection des industries créatives et du numérique. Ils ont donc été pris en compte ici dans l'étude de la filière des industries créatives, mais ils figurent également dans l'exploration de la filière numérique.

Composition de la filière des industries créatives dans l'étude Apur

Regroupements	Libellé	Code APE
Architecture	Activités d'architecture	7111z
	Activités des géomètres	7112A
	Ingénierie, études techniques	7112B
Cinéma-audiovisuel	Reproduction d'enregistrements	1820Z
	Production de films et de programmes pour la télévision	5911A
	Production de films institutionnels et publicitaires	5911B
	Production de films pour le cinéma	5911C
	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	5912Z
	Distribution de films cinématographiques	5913A
	Edition et distribution vidéo	5913B
	Projection de films cinématographiques	5914Z
	Edition et diffusion de programmes radio	6010Z
	Edition de chaînes généralistes	6020A
	Edition de chaînes thématiques	6020B
	Activités photographiques	7420Z
Musique – spectacle vivant	Enregistrement sonore et édition musicale	5920Z
	Arts du spectacle vivant	9001Z
	Activités de soutien au spectacle vivant	9002Z
	Création artistique relevant des arts plastiques	9003A
	Autre création artistique	9003B
	Autres activités récréatives et de loisirs	9329Z
Edition	Edition de livres	5811Z
	Edition de journaux	5813Z
	Edition de revues et périodiques	5814Z
	Autres activités d'édition	5819Z
	Activités des agences de presse	6391Z
Publicité	Activités des agences de publicité	7311Z
	Régie publicitaire des médias	7312Z
Jeu vidéo – logiciel	Edition de jeux électroniques	5821Z
	Edition de logiciels système et de réseau	5829A
	Edition de logiciels outils de développement et de langages	5829B
	Edition de logiciels applicatifs	5829C

En surligné, les secteurs d'activités communs aux industries créatives et au numérique

Sur ce périmètre, le traitement du fichier CLAP 2010 de l'Insee permet de donner une première estimation du nombre d'établissements et d'emplois de la filière. Les résultats sont assez proches de ceux calculés par l'IAU, bien que l'Apur n'introduise pas de coefficient de pondération lié aux professions exercées.

	Emplois dans les industries créatives	Part dans l'emploi total	Indice de spécificité ¹
Paris	131 400	7,9 %	135
Petite couronne	128 670	6,3 %	108
Grande couronne	56 280	3,3 %	56
Ile de France	316 360	5,8 %	100

Source : INSEE, CLAP 2010

1 – Indice de spécificité : il correspond au ratio (part des effectifs salariés de l'activité du territoire/ensemble des effectifs salariés du territoire)/(part des effectifs salariés de l'activité en Ile-de-France/ensemble des effectifs salariés du secteur en Ile-de-France). Cet indice permet d'identifier les activités fortement (> 100) ou faiblement (< 100) implantées dans le territoire considéré. En gros, il détermine une sous-représentation ou une surreprésentation de l'activité en question par rapport à un territoire de référence.

Répartition géographique des emplois créatifs dans la région Ile-de-France

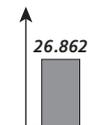
L'industrie créative polarise l'essentiel de ses ressources en cœur d'agglomération et notamment à Paris et dans les Hauts de Seine: 72 % des emplois régionaux sont exercés dans ces deux départements.

Néanmoins, la clé de répartition de l'emploi en sous-secteur diffère entre ces deux pôles d'implantation :

- Paris s'illustre par une forte spécialisation dans les domaines de l'édition et de la musique/spectacle vivant, et dans une moindre mesure du cinéma/audiovisuel. Parmi les noms emblématiques attachés à ces secteurs, citons l'AFP, Universal Music, les éditions Larousse, Gallimard, ou encore les grands lieux de diffusion/production de culture (Opéra National de Paris, Comédie Française...);
- Les Hauts de Seine sont en pointe dans les activités de publicité, et dans une moindre mesure du cinéma/audiovisuel et des jeux vidéo/logiciels. TF1, Canal +, Arte, Lagardère, JC Decaux... figurent parmi les principales sociétés de la filière établies dans ce département;
- La grande couronne n'accueille qu'une faible fraction des emplois créatifs régionaux (17,8 %), avec un léger avantage pour les activités d'architecture et de jeux vidéo/logiciels.

L'industrie créative 2010

Nombre d'emplois salariés dans les industries créatives

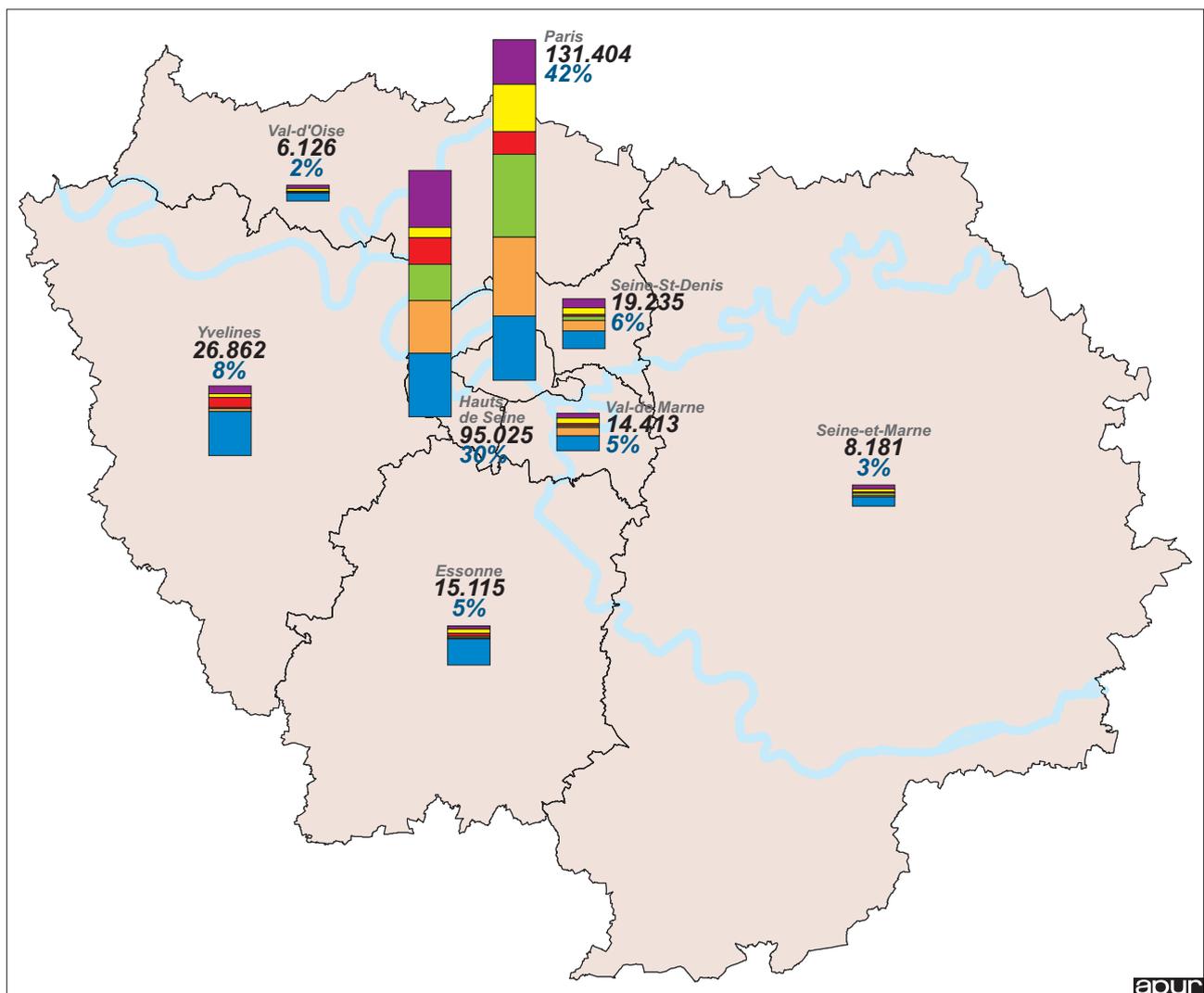


Sous-secteur



Source : CLAP - 2010

L'est de la métropole et la grande couronne en général sont nettement déficitaires en industries créatives



Une part d'emplois très élevée dans quelques communes du sud-ouest parisien avec, pour quelques-unes d'entre elles, une corrélation étroite avec le numérique

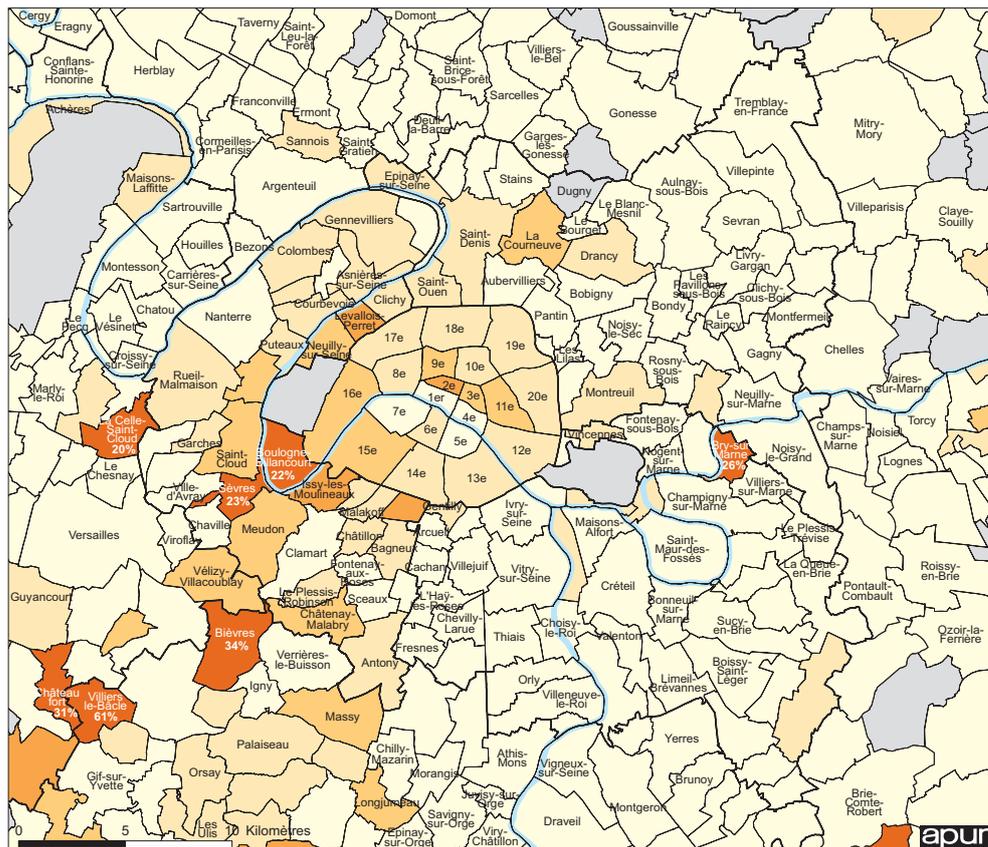
L'industrie créative 2010

Part des emplois de l'industrie créative, dans le total des emplois salariés



Les communes comptant moins de 100 emplois salariés et/ou aucun salarié de l'industrie créative apparaissent en gris.

Source : CLAP - 2010

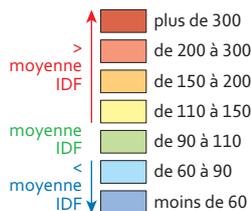


Un cluster créatif positionné sur Paris et les Hauts de Seine, avec des franges qui s'étendent vers les Yvelines, l'Essonne et la Vallée de Chevreuse

Observé sous l'angle du poids relatif de ses emplois, on voit très nettement se dessiner un bloc créatif, avec notamment un cône partant du sud-ouest de Paris pour se prolonger dans un axe sud jusqu'à Vélizy.

L'industrie créative 2010

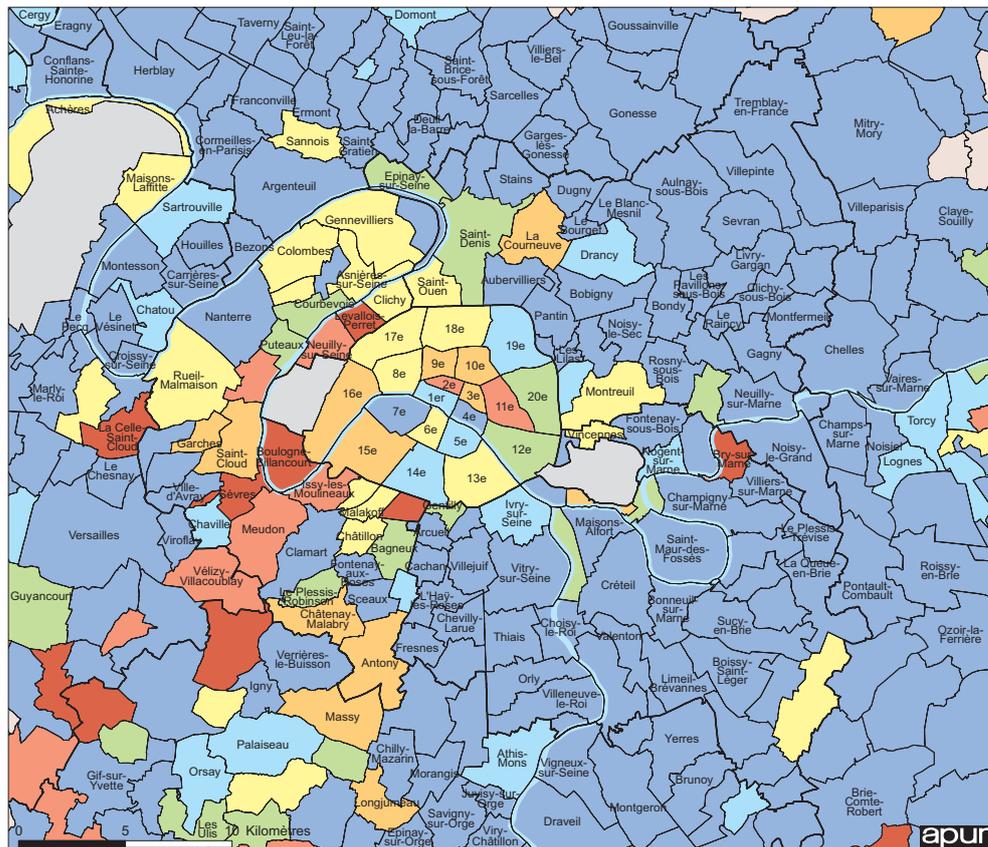
Spécificité des territoires 2010



Part des emplois de l'industrie créative dans l'emploi total = 5,83 % (moyenne IDF)

Un indice de spécificité de 300 indique que la part de l'emploi de la filière est 3 fois plus important dans la commune que dans la région.

Source : CLAP - 2010



Répartition des emplois par secteur d'activité

L'architecture concentre 30 % des effectifs du secteur, devant le cinéma, l'audiovisuel, la publicité et l'édition. Dans cette mosaïque de sous-secteurs, les territoires se distinguent malgré tout par de fortes spécialisations.

Industries créatives – emplois par sous-secteurs

	Architecture	Cinéma audiovisuel	Edition	Jeux vidéos logiciel	Musique spectacle vivant	Publicité	Total général	Poids de chaque territoire
Paris	24 770	30 460	31 970	8 700	18 300	17 210	131 400	42 %
Petite couronne	37 000	27 580	16 250	11 770	8 790	27 290	128 670	41 %
Grande couronne	33 660	2 370	2 140	5 680	5 290	7 150	56 280	18 %
Ile de France	95 430	60 410	50 350	26 140	32 380	51 650	316 360	100 %
Poids de chaque secteur	30 %	19 %	16 %	8 %	10 %	16 %	100 %	

Source : INSEE, CLAP 2010

Historiquement centrées sur le cœur de l'Ile-de-France, les industries créatives se répartissent cependant différemment selon les territoires.

- Les emplois liés à l'architecture sont présents de façon assez uniforme en Ile-de-France ;
- La musique et le spectacle vivant, ainsi que l'édition sont surreprésentés à Paris ;
- Les activités de publicité ou encore de jeux vidéo et de logiciels sont plutôt positionnées en petite couronne ;
- Le cinéma et l'audiovisuel partagent la majeure partie de leurs effectifs entre Paris et la petite couronne.

Hormis l'architecture, les industries créatives sont présentes de façon plus confidentielle en grande couronne.

Élargissements possibles

Ce premier balayage de la filière mérite une ouverture vers d'autres secteurs d'activités dont la dimension créative est évidente : la mode, mais aussi les activités spécialisées de design, dont la dernière révision de la NAF consacre une sous-division complète (classe 74.1), pourraient rejoindre la famille des secteurs créatifs. À ce stade de nos travaux, la mode et le design font l'objet d'analyses distinctes, présentées dans les parties suivantes.

Ce regroupement ne prend pas non plus en compte les métiers d'art qui font pourtant appel à des aptitudes artistiques et créatives (tailleur, tourneur, doreur, graveur, ébéniste...).

2. Le Numérique

2.1. Fondements, définitions, champs

Si le numérique a désormais amplement innervé l'ensemble de l'économie, l'effet d'entraînement attendu de la diffusion à grande échelle de la numérisation suppose de bien connaître les différentes composantes de cette filière et d'en apprécier la déclinaison locale.

Les nomenclatures officielles ne classent pas les secteurs d'activités selon une logique de filières, mais selon une logique reliée au triptyque « activités primaires-activités secondaires-activités tertiaires ».

Au contraire, selon l'Observatoire du numérique, l'économie du numérique ne saurait se réduire aux secteurs producteurs des STIC (services informatiques, édition logicielle, jeux vidéos, télécoms et électronique numérique) et doit être élargie à d'autres sphères et en particulier, à celles qui s'appuient sur ces technologies, donc aux producteurs et aux utilisateurs.

Si le champ des producteurs, qui constitue le noyau dur de l'économie numérique, est aujourd'hui bien identifié et fait l'objet de données relativement consensuelles entre les différents acteurs de la statistique publique (OCDE, INSEE, Pôle emploi), les secteurs périphériques (la nouvelle économie, les secteurs économiques utilisateurs des STIC, le grand public) font l'objet de larges batailles de chiffre.

L'observatoire du numérique précise ainsi que la numérisation « produit trois effets sur l'économie :

- Les STIC permettent des gains de productivité, en particulier dans le domaine du traitement, du stockage et de l'échange d'information ;
- Elles favorisent la formation et la croissance de nouvelles industries (multimédia, commerce électronique, logiciels) ;
- Elles poussent à l'adoption de modèles organisationnels originaux en vue d'une meilleure exploitation des possibilités de distribution et de diffusion de l'information ».

Les pouvoirs publics, à commencer par l'État avec le Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique, ont bien intégré la nécessité de soutenir une filière qui, par son poids et sa capacité d'innovation, peut influencer l'ensemble de l'économie.

Plusieurs actions sont désormais inscrites sur la feuille de route du Ministère et traduisent l'enjeu que représente le numérique pour l'économie française et son positionnement mondial.

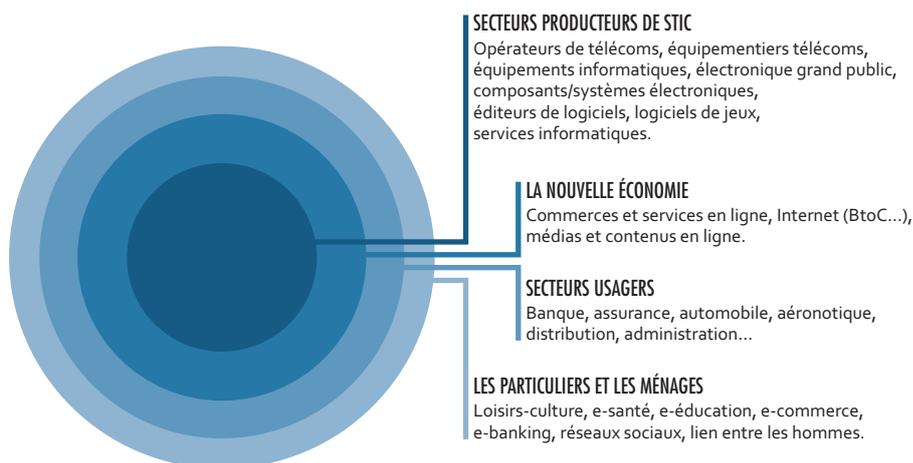
1. La transition numérique, qui doit permettre aux PME d'entrer dans l'ère du numérique ;
2. La nouvelle France industrielle, avec 34 plans touchant de près le numérique (Big Data, cloud computing, objets connectés, supercalculateurs, etc.) ;
3. Le plan France Très Haut Débit, doté d'un financement devant permettre le déploiement de la fibre optique dans 68 départements français à l'horizon 2019 ;
4. L'action « Cœur de filière numérique », dont la dotation financière vise au soutien de 4 technologies stratégiques (logiciel embarqué et objets connectés, sécurité des systèmes d'information, calcul intensif et simulation, cloud computing et Big Data).

2.2. Les composantes du numérique : à géométrie variable et selon des niveaux de lecture très différents

Les indicateurs relatifs à la filière numérique dépendent du champ d'activités défini, des sources utilisées et des méthodes choisies.

Ils peuvent connaître de fortes variations selon les observateurs.

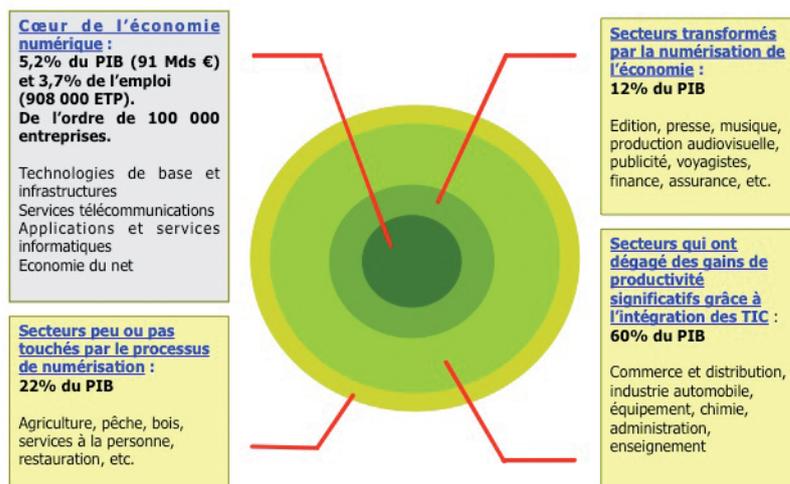
L'observatoire du numérique² propose le découpage suivant :



Source : Observatoire du numérique, Synoptic n°1, décembre 2012

La DIRECCTE Ile-de-France³ propose un autre emboîtement de la filière, constitué là aussi d'un noyau dur, entouré de 3 secteurs transformés plus ou moins fortement par la numérisation de l'économie.

Périmètre de la filière numérique française selon l'IGF (données 2009 – Insee)



Source : « Filières numériques en Ile-de-France : chiffres clés et enjeux »/Claire Joly
<http://www.idf.direccte.gouv.fr/bilan-du-csfr-numerique>

2 – L'observatoire du Numérique a été créé par arrêté du 23 novembre 2011 par le Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Sa mission est de « fournir aux pouvoirs publics, aux décideurs économiques et plus généralement, au public, une information régulière sur l'état et l'évolution des secteurs du numérique et sur la diffusion des technologies numériques dans l'économie et la société ».

3 – Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

	France		Ile-de-France	
	Nb d'établissements fin 2012	Effectif salarié fin 2012	Nb d'établissements fin 2012	Effectif salarié fin 2012
Cœur de l'économie numérique	40 593	746 452	14 384	329 660
Secteurs transformés par la numérisation de l'économie	124 017	1 338 586	38 257	633 118

Source : DIRECCTE Ile-de-France, données URSSAF, « Filière numérique en Ile-de-France » chiffres clés — enjeu, septembre 2013

En 2011, le cabinet McKinsey a publié une étude indiquant que le secteur qui fait travailler 1,15 million de salariés⁴ avait créé 700 000 emplois au cours des 15 dernières années en France. Ce chiffre est très largement contesté par le MUNCI (association professionnelle des informaticiens et des métiers du numérique), qui estime le volume de croissance à 300 000 emplois pour l'ensemble de la filière. Les différences méthodologiques expliquent largement ces écarts et le MUNCI s'appuie sur la statistique publique (Pôle Emploi et Insee) pour évaluer le poids du secteur et son dynamisme : 800 000 emplois dans la filière fin 2009 et 300 000 créations en 15 ans.

Ces créations se décomposent comme suit :

- les services informatiques, les télécoms et l'électronique : 158 000 à 226 500 emplois créés entre 1995 et 2009 selon la source,
- l'e-commerce : 55 000 emplois en 2009 et aucun en 1995,
- les activités de services et contenus en ligne (publicité, médias et autres diffusions en ligne), qui affichent un volume compris entre 10 000 et 30 000 emplois (aucun en 1995).

L'Apur a tenté un exercice d'estimation des établissements et des emplois de la filière à la commune à partir d'une synthèse des différentes nomenclatures utilisées par l'Opale (Observatoire Partenarial Lyonnais en Économie), la Direccte, l'OCDE et la région Midi-Pyrénées.

Au final, la filière proposée comporte 6 regroupements d'activités décomposés en 25 secteurs.

Composition de la filière des industries numériques

Regroupements	Libellé	Code APE
Activités informatiques-Internet	Programmation informatique	6201Z
	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	6202A
	Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques	6202B
	Gestion d'installations informatiques	6203Z
	Autres activités informatiques	6209Z
	Traitement de données, hébergement et activités connexes	6311Z
	Portails Internet	6312Z
Commerce de gros	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	4651Z
	Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication	4652Z
Edition de logiciels	Edition de jeux électroniques	5821Z
	Edition de logiciels système et de réseau	5829A
	Edition de logiciels outils de développement et de langages	5829B
	Edition de logiciels applicatifs	5829C
Industrie	Fabrication de composants électroniques	2611Z
	Fabrication de cartes électroniques assemblées	2612Z
	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	2620Z
	Fabrication d'équipements de communication	2630Z
	Fabrication de produits électroniques grand public	2640Z
	Fabrication de supports magnétiques et optiques	2680Z
Réparation	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	9511Z
	Réparation d'équipements de communication	9512Z
Télécommunications	Télécommunications filaires	6110Z
	Télécommunications sans fil	6120Z
	Télécommunications par satellite	6130Z
	Autres activités de télécommunication	6190Z

2.3. La filière numérique en Ile-de-France

L'addition de ces 25 secteurs d'activités donne lieu aux résultats suivants :

	Emplois dans le numérique	Part dans l'emploi total	Indice de spécificité
Paris	78 400	4,7 %	79
Petite couronne	173 100	8,5 %	143
Grande couronne	71 700	4,2 %	70
Ile de France	323 100	6,0 %	100

Source : INSEE, CLAP 2010

L'implantation territoriale

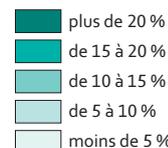
La localisation géographique des emplois rattachés à la filière répond à un tropisme très fort du centre et surtout de l'ouest parisien ; elle dessine un arc qui part de Bezons, dans la Val d'Oise, pour finir sa courbe à Vélizy-Villacoublay dans les Yvelines.

Les communes de Bezons, Colombes, Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vélizy-Villacoublay, Arcueil (l'emploi dans ces communes relève à plus de 20 % de la filière numérique) et dans une moindre mesure, Courbevoie et Puteaux, rassemblent un nombre important de ces établissements et effectifs. Le département des Hauts-de-Seine, pris dans sa globalité, concentre 4 emplois numériques régionaux sur 10.

La fracture entre est et ouest de la métropole apparaît ici de manière assez tangible.

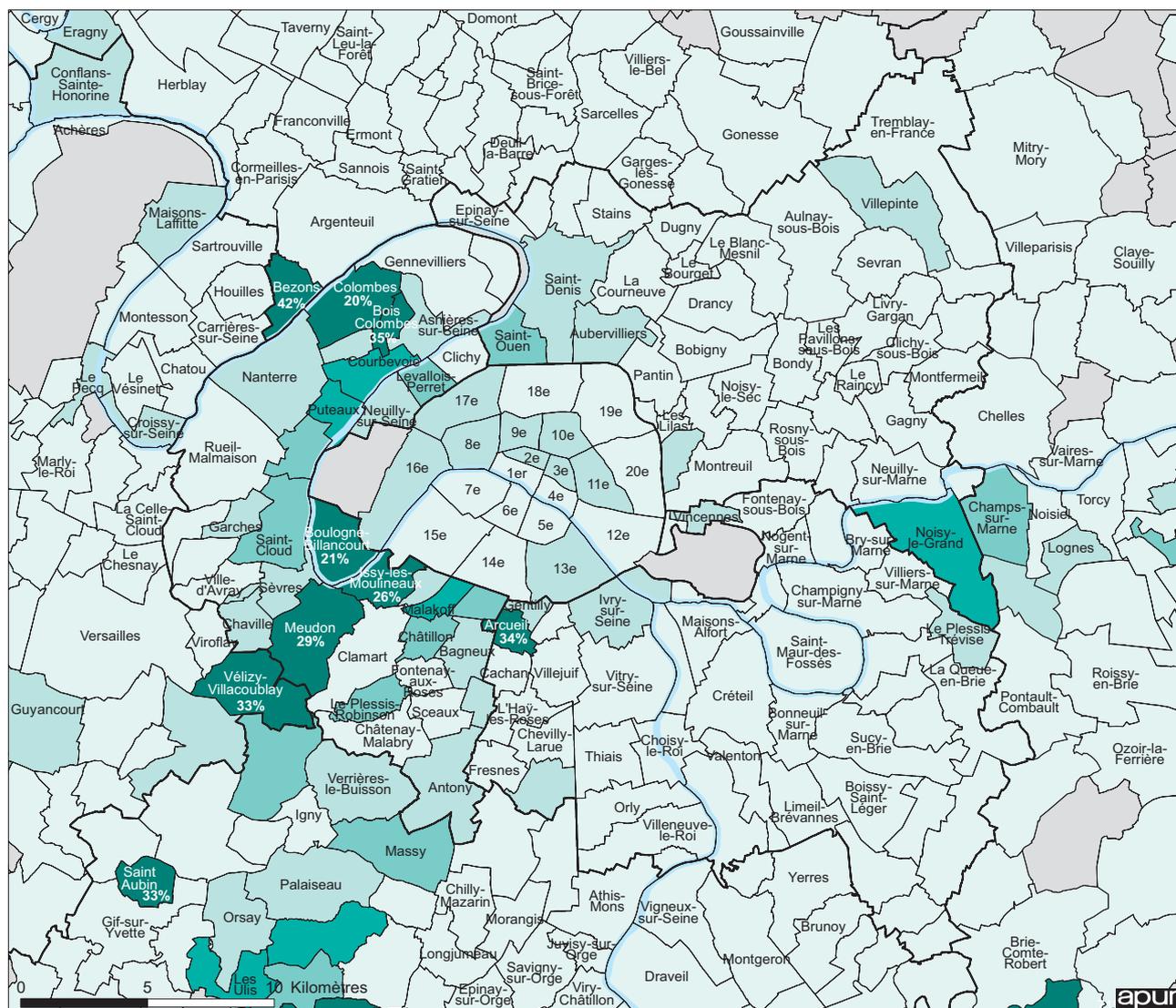
L'économie numérique 2010

Part des emplois du numérique, dans le total des emplois salariés



Les communes comptant moins de 100 emplois salariés et/ou aucun salarié du numérique apparaissent en gris.

Source : CLAP - 2010

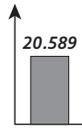


Les secteurs dominants

Les activités informatiques et l'internet dominent très largement avec 75 % des effectifs attachés à ces secteurs.

L'économie numérique 2010

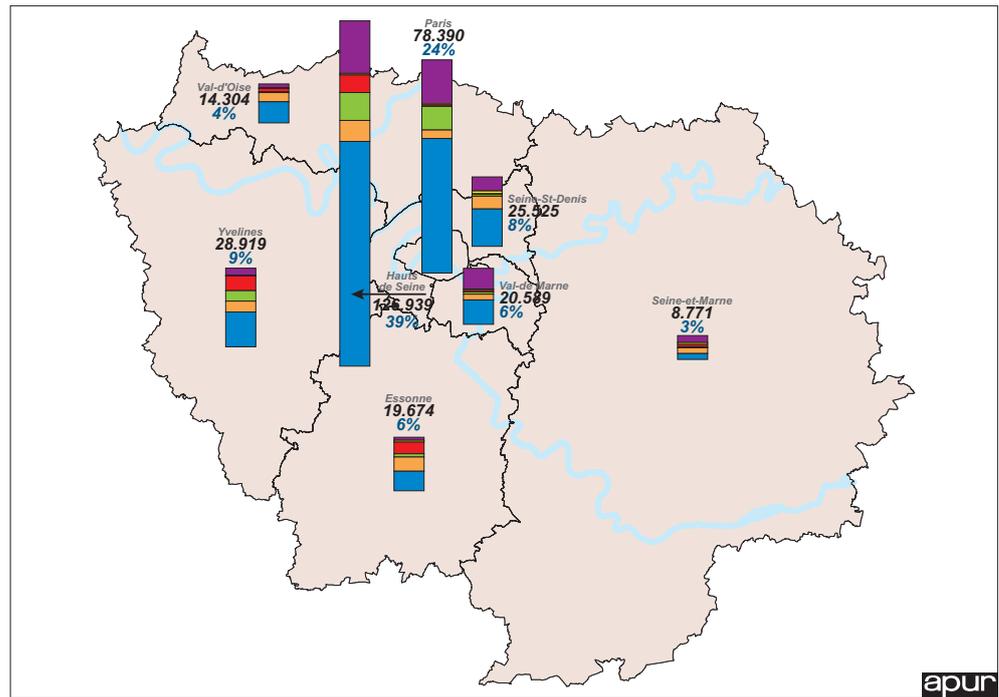
Nombre d'emplois salariés dans le numérique



Sous-secteur



Source : CLAP - 2010

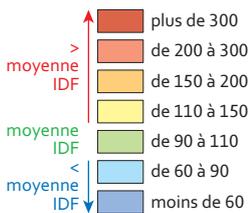


Un arc nord-ouest/sud-ouest fortement spécialisé

Tandis qu'un arc nord-ouest/sud-ouest se distingue avec une économie spécifiquement tournée vers le numérique, le territoire parisien pour sa part n'apparaît pas comme tel. La grande diversité des emplois dans les pôles économiques parisiens ne laisse par émerger une spécificité de l'emploi autour de la filière numérique. Néanmoins, Paris concentre 38 % des établissements de la filière, suggérant ainsi l'existence d'un écosystème favorable à l'éclosion des activités numériques, avant un déploiement hors Paris.

L'économie numérique Spécificité des territoires 2010

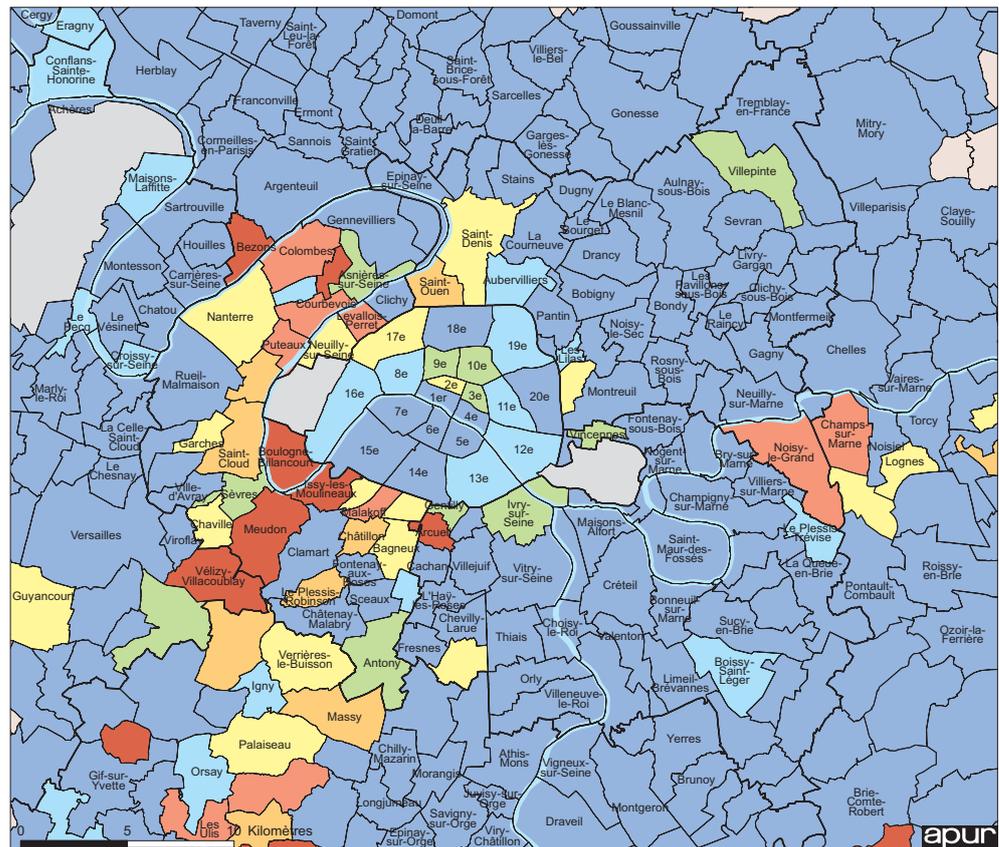
Indice de spécificité



Part des emplois de l'économie numérique dans l'emploi total = 6,79 % (moyenne IDF)

Un indice de spécificité de 300 indique que la part de l'emploi de la filière est 3 fois plus important dans la commune que dans la région.

Source : CLAP - 2010



La taille des entreprises

La taille moyenne de ces sociétés peut constituer un témoin du degré de maturité des établissements : si à Paris, les entreprises du numérique affiche une taille moyenne de 4 salariés, ce taux grimpe à 14 pour les Hauts-de-Seine et s'établit à 6,4 pour l'ensemble de l'Ile-de-France.

Ces deux indicateurs cumulés (polarisation territoriale et taille moyenne) permettent de s'interroger sur les parcours résidentiels des établissements de la filière. La faible taille des établissements à Paris suggère une gestation du projet dans l'hypercentre de l'agglomération sur un terreau fertile offrant de nombreuses structures d'accueil, suivie d'un déploiement hors Paris et notamment, dans des territoires ayant développé des capacités d'accueil facilitant le cap de la croissance.

Répartition des emplois par secteur d'activité

L'Internet et les activités informatiques occupent la première marche du podium avec 57 % des effectifs de la filière, loin devant le secteur des télécommunications et le commerce de gros.

La petite couronne concentre plus de la moitié des effectifs du numérique, et plus précisément, les Hauts-de-Seine accueillent près de 40 % des emplois régionaux recensés dans la filière.

Industries du numérique – emplois par sous-secteurs

	Activités informatiques – Internet	Commerce de gros	Edition de logiciels	Industrie	Réparation	Télécommunications	Total général	Poids de chaque territoire
Paris	49 480	3 110	8 690	520	470	16 110	78 390	24 %
Petite couronne	105 310	14 530	11 770	7 220	2 110	32 120	173 050	54 %
Grande couronne	29 890	14 720	5 680	11 900	1 730	7 760	71 670	22 %
Ile de France	184 680	32 360	26 140	19 640	4 310	56 000	323 110	100 %
Poids de chaque secteur	57 %	10 %	8 %	6 %	1 %	17 %	100 %	

Source : INSEE, CLAP 2010

Dans la majeure partie des segments de la filière, la petite couronne affiche le volume régional de salariés le plus important.

Toutefois, le commerce de gros, l'industrie et la réparation, qui font appel à des compétences-métiers particulières et qui requièrent souvent des surfaces d'exploitation assez vastes, sont plus volontiers installées dans des territoires au foncier plus abordable qu'en cœur d'agglomération : la grande couronne (notamment Yvelines et Essonne) et la Seine-Saint-Denis.

IBM, Orange, Sony, Capgemini, Areva, Cisco ou encore Bouygues Telecom, figurent parmi les établissements de la branche implantés dans les Hauts-de-Seine et réunissant plus de 200 salariés.

3. La Mode-stylisme et le design

3.1. Fondements, définitions, champs

Dans l'économie française, la mode représente un ensemble économique substantiel, en termes de revenus et de performances à l'exportation pour les entreprises du secteur. Le chiffre d'affaires des activités s'élève à environ 152 milliards d'euros, ce qui représente près de 550 000 emplois salariés. Si l'on exclut les activités commerciales, l'industrie de la mode représente 6 % de la production manufacturière française.

Au cœur du secteur de la mode, se trouve la filière regroupant le textile destiné à l'habillement, ainsi que le système de distribution correspondant. Selon Dominique JACOMET, Directeur Général de l'Institut Français de la Mode (IFM), le poids de la mode dans l'économie a certes décliné au fil des ans, il convient toutefois de rappeler que l'habillement représente avec la chaussure 3,2 % de la consommation des ménages en France en 2012, ce qui est loin d'être négligeable, notamment au regard des produits électroniques et informatiques et des services de communication, dont la part dans la consommation des ménages est équivalente.

La haute couture occupe, dans cet ensemble, une place spécifique. En effet, si la réalité économique qu'elle représente au sens strict se limite à quelques milliers de clientes dans le monde, elle est néanmoins le laboratoire et la locomotive d'un ensemble d'activités majeur, le secteur du luxe. Les marques emblématiques du luxe en France, sont liées au secteur de la mode soit en raison de leur ancrage dans la haute couture (Dior, Chanel, Yves Saint-Laurent), soit du fait de leur extension aux produits de mode, lorsque ces marques (comme Hermès ou Louis Vuitton) trouvent leur origine dans un savoir-faire artisanal d'exception. Ces marques ont donné lieu à un formidable développement sur la scène mondiale au point d'être régulièrement considérées comme exemplaires pour l'économie française, qui compte les deux premiers groupes mondiaux du luxe, LVMH et Kering.

Positionnement de Paris sur la scène mondiale

C'est à Paris que les créateurs du monde entier s'efforcent de se faire reconnaître. Ainsi l'inscription dans les calendriers des défilés de haute couture et de prêt-à-porter des créateurs de mode représente-t-elle un enjeu déterminant. Les Fashion week de Londres et de Milan rassemblent essentiellement des créateurs et des stylistes britanniques pour la première et italiens pour la seconde. La Fashion week de Paris attire, quant à elle, les créateurs d'un grand nombre de nationalités.

Définition de la filière mode-stylisme et design

Selon la définition de l'Insee, la filière de la mode recouvre 14 secteurs d'activités regroupés en 5 grandes catégories : l'industrie textile, l'industrie du cuir et de la chaussure, l'industrie de l'habillement, la cosmétique et l'horlogerie-bijouterie.

Le design est pour sa part, selon la nomenclature d'activités françaises utilisée par l'Insee, réduit à l'unique secteur des « activités spécialisées de design ». Peu précise, cette catégorie ne permet pas de mettre en évidence la pénétration du design dans de nombreux pans de l'économie et peine à illustrer la forte croissance du secteur. Selon l'APCI (Agence pour la Promotion de la Création Industrielle), les activités de design sont très concentrées en Ile-de-France, avec la moitié des structures françaises et les deux-tiers des emplois.

4 domaines composent les activités de design :

- Design de produits et de mode : meubles, automobiles... ;
- Design de communication : packaging, graphisme et visuel ;
- Design d'espaces ou d'environnement : scénographie d'espaces commerciaux ou de vente ;
- Design de services.

Le design de communication représente une part importante de l'activité.

Composition de la filière mode-stylisme-design dans l'étude Apur

Regroupements	Libellé	Code APE
Industrie de l'habillement	Fabrication de vêtements de dessus	1413Z
	Fabrication de vêtements de dessous	1414Z
	Fabrication de vêtements en cuir	1411Z
	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	1419Z
	Fabrication d'articles en fourrure	1420Z
	Fabrication d'autres articles à mailles	1439Z
Industrie textile	Fabrication d'étoffes à mailles	1391Z
	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	1396Z
	Fabrication d'autres textiles (tulles, guipures...)	1399Z
Industrie du cuir et de la chaussure	Fabrication de chaussures	1520Z
	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	1512Z
Bijouterie	Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie	3213Z
	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	3212Z
Fabrication de parfums	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2042Z
Design	Activités spécialisées de design	7410Z

3.2. La filière mode-stylisme et design en Ile-de-France

	Emplois dans la mode	Part dans l'emploi total	Indice de spécificité	Emplois dans le design	Part dans l'emploi total	Indice de spécificité
Paris	17 430	1,0 %	153	1 570	0,1 %	226
Petite couronne	14 730	0,7 %	106	430	0,0 %	51
Grande couronne	4 850	0,3 %	41	260	0,0 %	37
Ile de France	37 000	0,7 %	100	2 260	0,0 %	100

Source : INSEE, CLAP 2010

Mobilisant des effectifs modestes au regard des filières précédemment renseignées, les deux grandes branches de la filière illustrent tout de même une polarisation de l'activité en cœur d'agglomération.

Répartition des emplois et des établissements dans la mode et le design en Ile-de-France

Les établissements et les emplois sont concentrés au centre de la métropole, et en particulier à Paris : 48 % pour l'ensemble « mode-design », et 69 % pour le seul design. Le poids du secteur se dilue en s'éloignant de Paris.

Paris concentre par ailleurs 66 % des établissements de la filière mode – stylisme en Ile-de-France pour 46 % des emplois. Les établissements parisiens sont donc en général de plus petites structures avec moins de salariés que pour le reste des établissements franciliens (Paris : 2,5 salariés par établissement/Hauts-de-Seine : 10,8 salariés par établissement/Ile-de-France : 3,5 salariés par établissement)

Pour le design, Paris rassemble 50 % des établissements pour 69 % de l'emploi. Les établissements sont majoritairement sans salariés, avec par exemple 1 571 salariés pour 4 815 établissements à Paris. Il convient de noter les limites de l'approche par l'emploi salarié dans le secteur du design.

Mode-stylisme et design – emplois par sous-secteurs

	Industrie de l'habillement	Industrie textile	Industrie du cuir et de la chaussure	Bijouterie	Fabrication de parfums	Design	Total général	Poids de chaque territoire
Paris	9 960	310	1 540	2 530	3 080	1 570	19 000	48 %
Petite couronne	3 110	180	1 770	210	9 460	430	15 160	39 %
Grande couronne	780	390	160	540	2 970	260	5 110	13 %
Ile de France	13 860	880	3 470	3 290	15 510	2 260	39 260	100 %
Poids de chaque secteur	35 %	2 %	9 %	8 %	39 %	6 %	100 %	

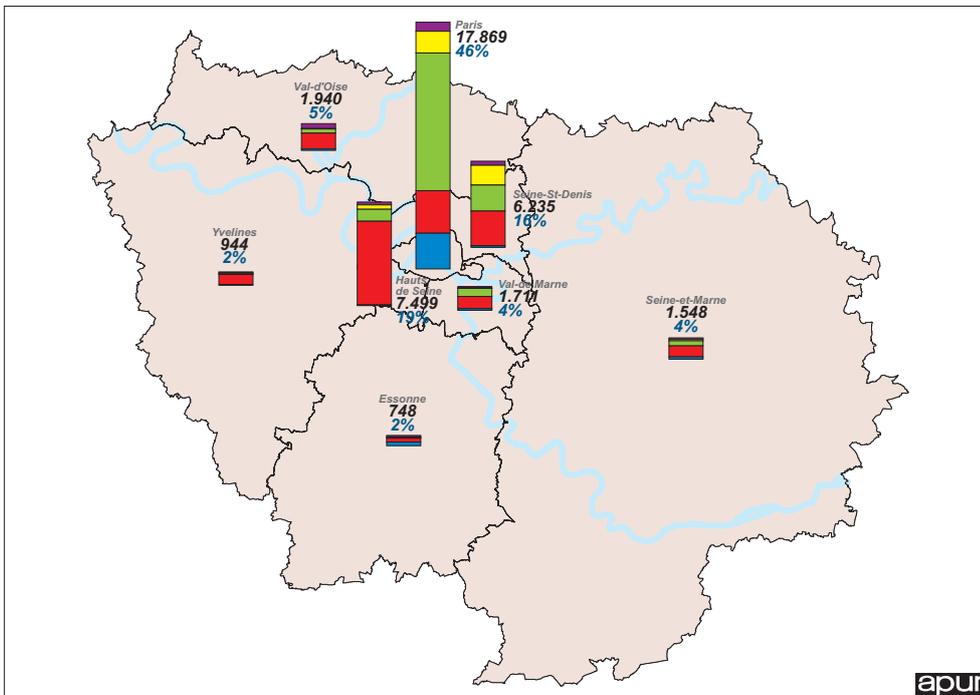
Source : INSEE, CLAP 2010

En matière de ventilation des emplois, Paris est aux avant-postes pour ce qui concerne les secteurs de l'habillement, la bijouterie et le design.

Le secteur de la cosmétique et de la parfumerie, qui concentre à lui seul 39 % des emplois de cette large filière, est majoritairement implanté en petite couronne, et plus précisément dans les Hauts-de-Seine, qui accueillent les sièges de maisons prestigieuses.

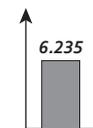
Le poids de l'industrie de l'habillement à Paris est particulièrement important, mais la Seine-Saint-Denis recèle également un important gisement d'emplois.

À Paris, l'habillement domine l'ensemble de la filière



L'économie de la mode 2010

Nombre d'emplois salariés dans la mode

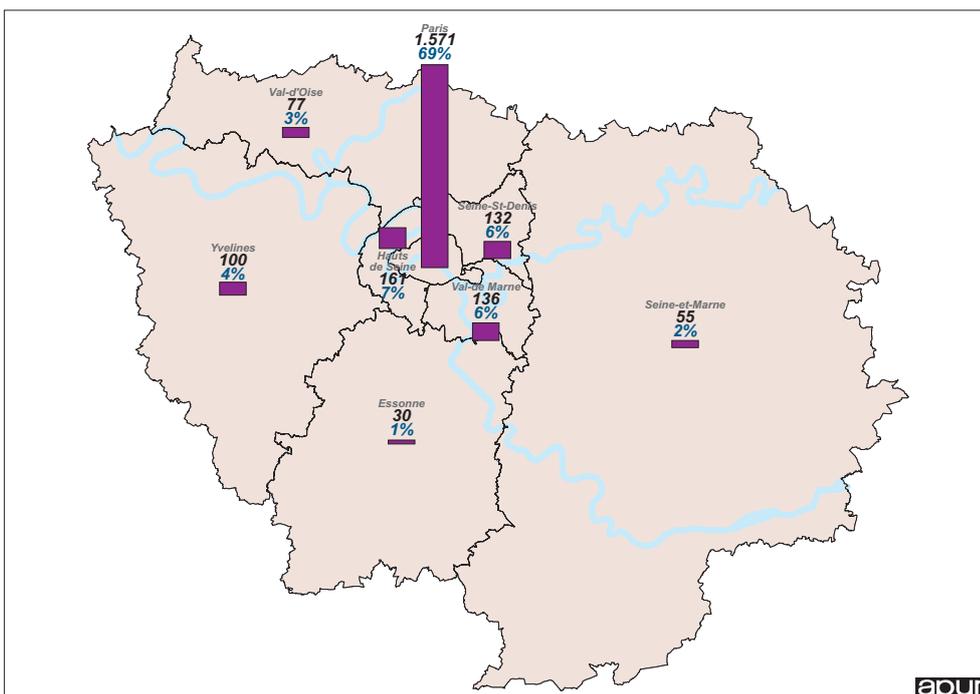


Sous-secteur

- industrie textile
- industrie du cuir et de la chaussure
- industrie de l'habillement
- horlogerie, bijouterie
- fabrication de parfums et de produits pour la toilette

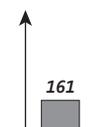
Source : CLAP - 2010

7 emplois du design sur 10 sont localisés à Paris



Le design 2010

Nombre d'emplois salariés dans le design



Source : CLAP - 2010

Cette carte témoigne de la difficulté à appréhender statistiquement une filière, dont la définition et les contours ne font pas consensus.

Par ailleurs, comme c'est le cas pour la recherche-développement ou encore pour les métiers du numérique, le design est désormais intégré à de nombreux secteurs d'activités (automobile, mobilier, emballage...) et ne peut pas être saisi au travers de la seule nomenclature d'activités. Pourtant, de nombreux professionnels s'accordent à dire que le secteur est en effervescence, comme en témoignent l'ouverture récente de plusieurs maisons d'édition de meubles et objets design.

Implantation géographique de la filière mode

À Paris, les activités de la mode se concentrent principalement dans les quartiers centraux de la rive droite ainsi que dans le 8^e arrondissement, qui reste le temple des magasins de luxe.

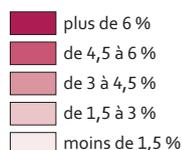
Le sentier est également aujourd'hui le territoire le plus spécifique de ce point de vue. Plusieurs établissements regroupent plus de 200 salariés à Paris. C'est le cas de Chanel, Hermès Sellier, Sisley ou encore Aubade.

En dehors de Paris, les territoires marqués par l'économie de la mode forment un arc au nord et à l'est de Paris, composé des communes limitrophes de Neuilly à Pantin, ainsi que de quelques isolats aux frontières de la métropole (Aulnay-sous-Bois, Chevilly-Larue...).

Hormis les emblématiques Clarins et Chanel installés à Neuilly-sur-Seine, Pantin accueille par exemple un grand établissement Chanel et Hermès Sellier, Aulnay-sous-Bois, Clichy et Saint-Ouen hébergent des établissements du groupe L'Oréal, La ville d'Asnières constitue également la base d'activités des ateliers Louis Vuitton, et également de l'Oréal.

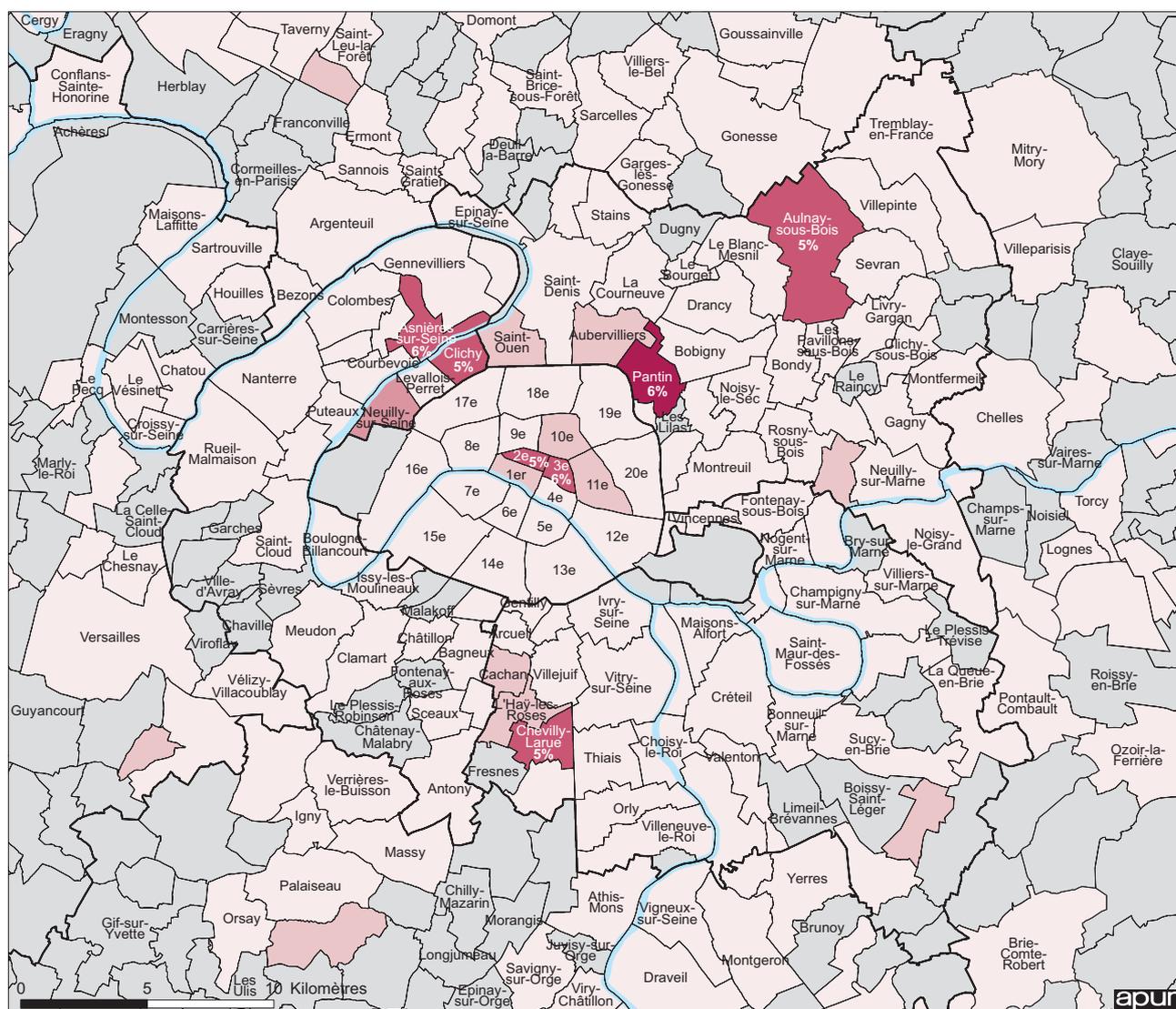
L'économie de la mode 2010

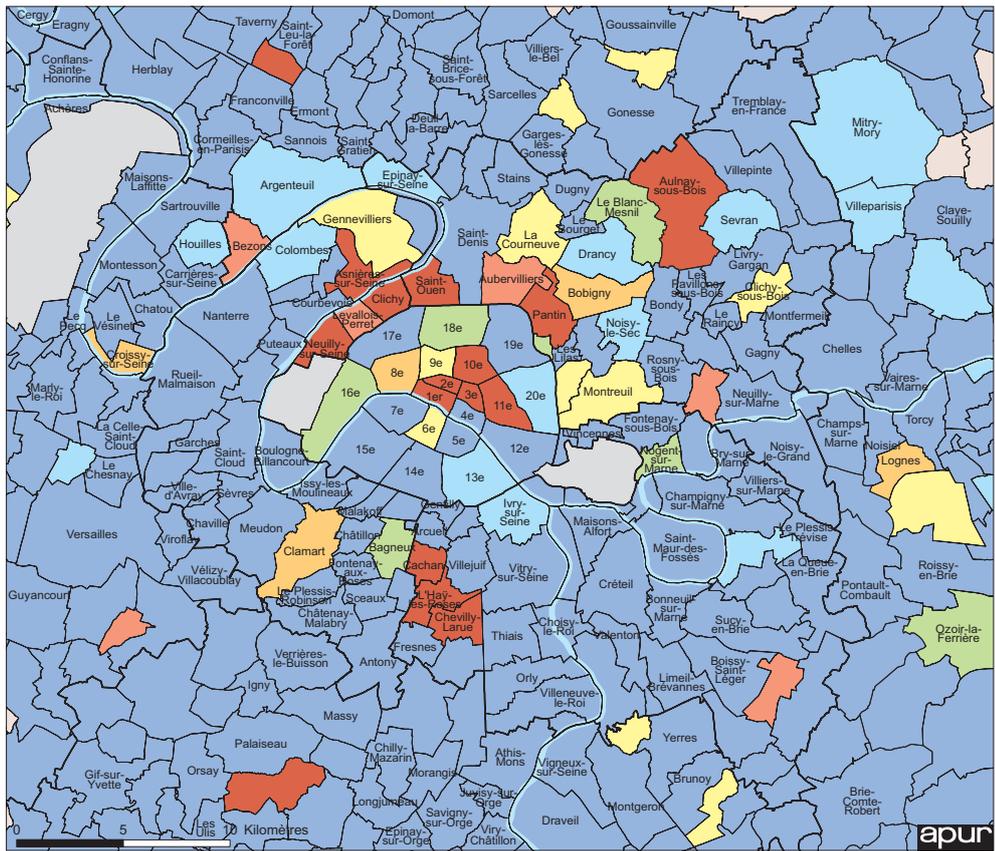
Part des emplois dans la mode, dans le total des emplois salariés



Les communes comptant moins de 100 emplois salariés et/ou aucun salarié dans la mode apparaissent en gris.

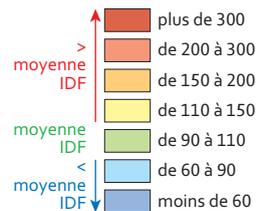
Source : CLAP - 2010





L'économie de la mode Spécificité des territoires 2010

Indice de spécificité



Part des emplois de l'économie de la mode dans l'emploi total = 0,71 % (moyenne IDF)

Un indice de spécificité de 300 indique que la part de l'emploi de la filière est 3 fois plus important dans la commune que dans la région.

Source : CLAP - 2010

Quelques initiatives parisiennes en faveur de la filière mode-design

La rue de la mode

En 2001, à l'initiative de la mairie de Paris et de la Fédération française du prêt-à-porter féminin est inaugurée la « rue de la mode ». Afin de créer un nouveau pôle de mode et de soutenir la création dans un quartier cosmopolite, quatorze jeunes espoirs de la mode ont pu investir plusieurs boutiques-ateliers de créateurs de la rue des Gardes, dans le quartier de la Goutte d'Or du 18^e arrondissement de Paris. L'offre de location met à disposition des locaux, d'une surface de 30 à 170 m², pour un prix de 61 euros le m².



Depuis 2005, Sakina M'Sa, créatrice marseillaise d'origine comorienne a fait de sa marque une entreprise d'insertion. L'atelier voit naître au fil des saisons des collections toujours plus sophistiquées, caractérisées par un style contemporain et féminin, rehaussé d'une touche ethnique pour l'âme et l'énergie. En hommage à la classe ouvrière, Sakina M'Sa a créé un blouson qui revisite le bleu de travail. « La création doit s'ancrer dans la réalité humaine et s'intégrer au tissu social du quartier. Il reste encore beaucoup à faire. La « rue de la mode » ne doit pas s'endormir sur ses lauriers. ».

La Cité de la mode et du design

Ouverte au public en 2012, la Cité de la Mode et du Design est une ville dans la ville dédiée à la création émergente: design, mode, innovation, événements. La cité propose 6 000 m² d'espaces événementiels.

La Cité accueille également toute l'année des restaurants, des clubs, un musée, des boutiques et un établissement d'enseignement supérieur: Art Ludique-Le Musée, Institut Français de la Mode, Magasin M1, M.O.B, Moon Roof, Nüba, Silvera Outdoor et Wanderlust.

4. Les écoactivités

4.1. Fondements, définitions, champs

Les écoactivités sont des activités qui produisent des biens et services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles. Ces biens et services sont destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol ainsi que les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes.

Cette filière, documentée depuis plusieurs années par divers organismes (État, OCDE, ADEME), se décompose en 5 familles, regroupant dans leur ensemble, 11 secteurs d'activités. Il s'agit pour l'essentiel d'activités relatives aux déchets et à l'eau, autant de secteurs qui relèvent pour l'essentiel de compétences communales.

Composition de la filière éco-activités dans l'étude Apur

Regroupements	Libellé	Code APE
Gestion de l'eau	Captage, traitement et distribution d'eau	3600Z
	Collecte et traitement des eaux usées	3700Z
Gestion des déchets	Collecte des déchets non dangereux	3811Z
	Collecte des déchets dangereux	3812Z
	Traitement et élimination des déchets non dangereux	3821Z
	Traitement et élimination des déchets dangereux	3822Z
	Dépollution et autres services de gestion des déchets	3900Z
Gestion du patrimoine naturel	Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles	9104Z
Travaux d'isolation	Travaux d'isolation	4329A
Récupération	Démantèlement d'épaves	3831Z
	Récupération de déchets triés	3832Z

L'importance de la place du traitement des déchets au sein de la filière

À l'occasion du Conseil national des déchets du 7 novembre 2014, la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a annoncé une série de mesures afin d'encadrer la production de déchets en France. Le plan de réduction et de valorisation des déchets 2014-2020, s'inscrit dans le volet « économie circulaire » du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte.

L'objectif de ce plan est de diviser par deux les quantités de déchets mis en décharge d'ici 2025, en les réduisant de 30 % dès 2020, afin de les recycler au lieu de les enfouir, et afin de réduire leur impact environnemental et dynamiser les filières du recyclage qui sont particulièrement créatrices d'emplois.



Plan de réduction et de valorisation des déchets — 7 novembre 2014 (mis à jour le 13 novembre 2014)
source : Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie

À cette occasion et pour atteindre cet objectif, La ministre de l'écologie a annoncé cinq mesures emblématiques :

- l'accélération du recyclage des déchets du bâtiment grâce au déploiement des déchetteries professionnelles sur tout le territoire, notamment dans les magasins distributeurs, comme le fait déjà aujourd'hui le réseau des magasins Point P ;
- la généralisation du tri du papier dans les administrations et dans les entreprises ;
- la disparition progressive des déchets alimentaires mis en décharge grâce à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au déploiement de 25 000 composteurs partagés (en pied d'immeuble) et du tri à la source de ces déchets ;
- la lutte contre les filières illégales de traitement des déchets, notamment dans le domaine de la démolition des véhicules ;
- la définition, par voie de décret début 2015, des sacs plastiques à usage unique qui seront interdits à partir du 1^{er} janvier 2016.



Objectifs 2020 par rapport à 2010		Objectifs 2025	Objectifs 2025 par rapport à 2010	
-10% de déchets ménagers et assimilés par habitant	-4 % de déchets d'activités économiques (hors BTP) par unité de PIB	60 % de recyclage pour les déchets non dangereux non inertes	2x moins de déchets mis en décharge	2x moins de déchets incinérés sans valorisation énergétique

Plan de réduction et de valorisation des déchets — 7 novembre 2014 (mis à jour le 13 novembre 2014)
 source : Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie

4.2. La filière des écoactivités en Ile-de-France

En décembre 2010, l'Ile-de-France comptait 2 800 établissements actifs dont l'activité principale est consacrée aux écoactivités. Ils emploient environ 40 700 salariés dont 85 % travaillent, dans cette branche, à la gestion des déchets (43 %) et à la gestion de l'eau (42 %). La récupération concerne, quant à elle, près de 3 600 salariés soit 9 % des effectifs.

Un quart de ces salariés franciliens exercent leur métier à Paris principalement dans la collecte et le traitement des eaux usées.

Toutefois, la part la plus importante d'établissements et d'actifs se situent dans les départements de grande couronne, qui constituent des zones d'exutoires pour certains déchets produits en zone dense.

	Etablissements de la filière	Part dans le total	Emplois dans la filière	Part dans l'emploi total	Indice de spécificité
Paris	400	14,3 %	10 380	25,5 %	83
Petite couronne	900	31,9 %	14 310	35,2 %	94
Grande couronne	1 510	53,8 %	15 980	39,3 %	124
Ile de France	2 810	100,0 %	40 670	100,0 %	100

Source : INSEE, CLAP 2010

Le secteur des écoactivités, en mobilisant près de 40 700 salariés, représente en part, un poids relativement faible de l'économie régionale, soit 0,7 %. S'il n'est donc pas le cœur de l'activité économique de la région, il est néanmoins constitué d'un ensemble d'activités en plein essor.

En particulier, le secteur du recyclage des déchets est porté par les mesures nationales évoquées précédemment, dont les effets industriels sont attendus :

- intensification attendue du traitement des déchets des ménages et des entreprises
- complexification des procédures de tri-traitement-recyclage
- évolutions réglementaires qui incitent au développement de nouvelles technologies dans tous les segments de la filière.

L'enjeu du traitement des déchets en Ile-de-France

L'article intitulé « Recyclage : l'Île de France veut s'inspirer des bonnes pratiques de ses voisins européens », publié le 6 novembre 2014 par « La gazette des Communes », évoque la volonté désormais d'homogénéiser les consignes de tri, taxer davantage l'enfouissement, multiplier les déchetteries, développer la collecte et la valorisation des déchets organiques, une communication continue auprès des habitants.

Pour cela, la Région Ile-de-France a recensé chez ses voisins européens les bonnes pratiques afin d'améliorer le recyclage des déchets municipaux. Les résultats de ce projet « regions for recycling », ont été présentés jeudi 06 novembre à Paris. L'Île de France affiche un taux de recyclage des déchets municipaux de 21 %, mieux que la région de Lisbonne (17 %) ou d'Athènes (10 %), mais loin derrière la Flandre (64 %) et la Catalogne (38 %). Ce qui n'est pas recyclé est enfoui ou incinéré. A noter que la Flandre a quasiment éliminé l'enfouissement, tout comme les agglomérations de Milan et Odense (Danemark).

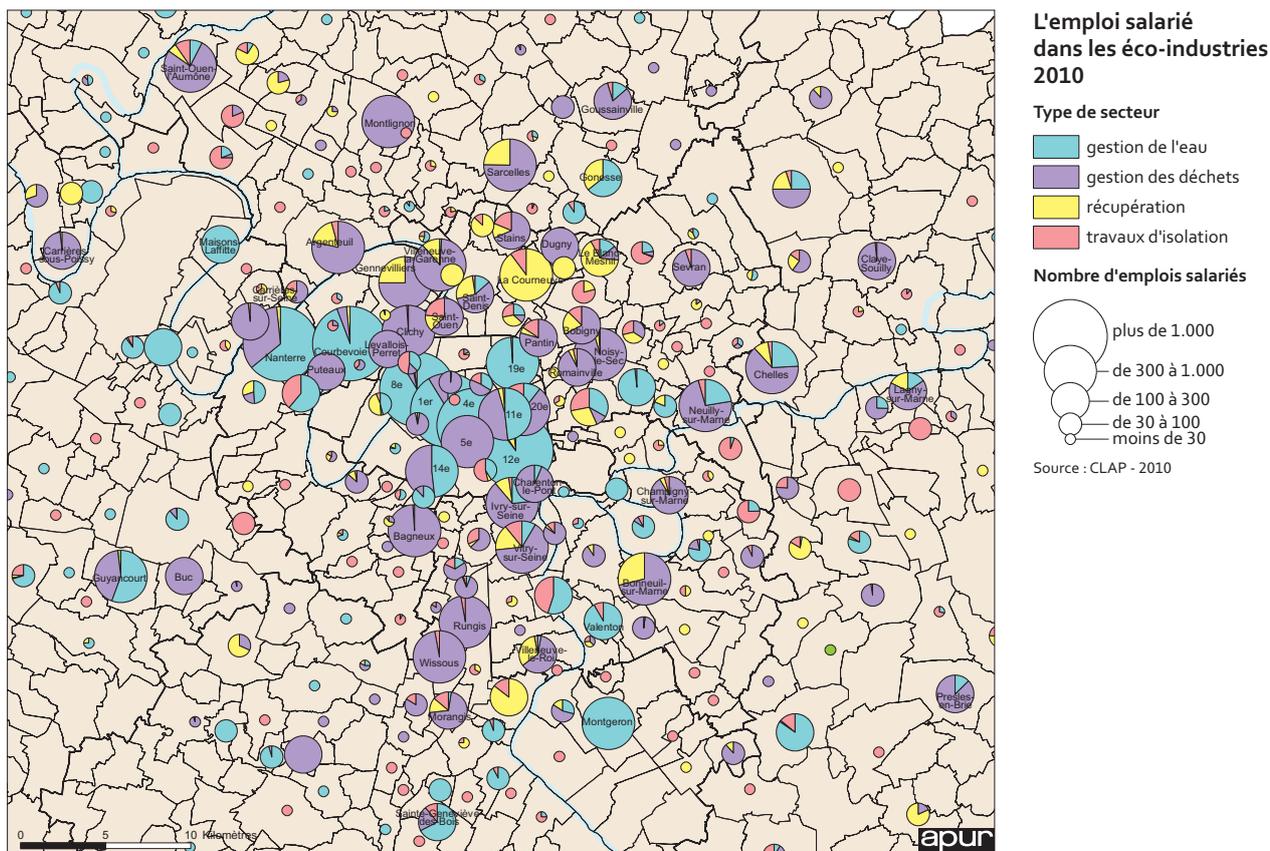
Pour répondre à cet enjeu, l'Île de France augmente peu à peu le nombre de ressourceries, de trois en 2009 à une vingtaine actuellement, soutient un plan de méthanisation des déchets organiques et développe le système de déchetteries mobiles pour les encombrants. Néanmoins, ces actions ne permettront probablement pas d'arriver à 70 % de déchets municipaux recyclés en 2030, comme le prévoit une directive européenne. D'où la nécessité de trouver de nouveaux leviers, notamment en zone urbaine dense, comme Paris et sa petite couronne, où les taux de recyclage sont encore moins bons (15 %). Pour comparaison, la ville de Berlin affiche 48 %, Milan 37 % et Londres 30 %.

Spécificités territoriales en Ile-de-France

On constate que l'implantation des écoactivités est répartie de façon relativement équilibrée sur le territoire même si elle répond à une logique historique d'implantation le long de la Seine. Quelques tendances néanmoins se dessinent :

- Paris regroupe près de la moitié des emplois salariés franciliens travaillant dans le domaine de la gestion de l'eau ;
- La Seine-Saint-Denis est fortement représentée dans les activités de récupération notamment à Saint-Denis et Villetaneuse ;
- Les Yvelines, et particulièrement Mantes-la-Jolie, concentrent 65 % des emplois de la région dans le traitement et l'élimination des déchets dangereux.

Si la gestion de l'eau et la gestion des déchets représentent 85 % des salariés rattachés aux éco-activités, il convient de noter la surreprésentation de la grande couronne dans les compartiments de la gestion des déchets et des travaux d'isolation. Le secteur de l'eau, on l'a vu plus haut, est particulièrement représenté à Paris. La petite couronne est très présente sur les aspects « récupération », et également sur la gestion des déchets.



Répartition des établissements et des salariés dans les éco-activités

	Etablissements		Salariés	
	Nombre	Poids	Effectif	Poids
Paris	402	14,3 %	10 384	25,5 %
Hauts-de-Seine	259	9,2 %	6 445	15,8 %
Seine-Saint-Denis	402	14,3 %	4 005	9,8 %
Val-de-Marne	236	8,4 %	3 859	9,5 %
Centre de l'agglomération	1 299	46,2 %	24 693	60,7 %
Seine-et-Marne	512	18,2 %	3 952	9,7 %
Yvelines	357	12,7 %	5 163	12,7 %
Essonne	330	11,7 %	3 724	9,2 %
Val-d'Oise	311	11,1 %	3 139	7,7 %
Grande couronne	1 510	53,8 %	15 978	39,3 %
Ile-de-France	2 809	100,0 %	40 671	100,0 %

Source : Insee, Clap 2010

Eco-activités – emplois par sous-secteurs

	Gestion de l'eau	Gestion des déchets	Gestion du patrimoine naturel	Travaux d'isolation	Récupération	Total général	Poids de chaque territoire
Paris	8 040	1 880	0	260	210	10 390	26 %
Petite couronne	4 060	7 490	0	1 030	1 730	14 310	35 %
Grande couronne	4 790	8 040	140	1 310	1 690	15 980	39 %
Ile de France	16 890	17 410	140	2 600	3 630	40 670	100 %
Poids de chaque secteur	42 %	43 %	0 %	6 %	9 %	100 %	

Source : Insee, Clap 2010

Il n'est pas aisé d'apprécier l'évolution des effectifs de la filière dans la mesure où la nomenclature d'activités françaises a été refondue en 2008, et a bousculé les codifications antérieures sans proposer de table de passage.

Néanmoins, si l'on rapproche par similitude les dénominations en cours en 2004, puis en 2010, on peut établir que sur les segments « récupération », « déchets » et « eau », la région Ile-de-France comptait 26 170 salariés en 2004, contre 36 920 en 2010.

Parmi les plus grands employeurs, figurent différents les services de la Ville de Paris (Direction de la voirie, Direction de la propreté, etc.), le SIAAP, syndicat en charge du transport et du traitement des eaux usées, puis des établissements marchands tels que Véolia, Aubine, Sepur, OTUS ou encore Nicollin SA.

	2004	2010	%
Paris	7 760	10 050	+ 29,5 %
Petite couronne	8 570	12 950	+ 51,2 %
Grande couronne	9 840	13 920	+ 41,4 %
Ile de France	26 170	36 920	+ 41,1 %

Source : Insee, Clap 2004 et CLAP 2010

À champ constant, l'augmentation des effectifs est incontestable sur une période assez courte et sur l'ensemble des territoires franciliens.

Conclusion

L'intérêt d'un travail par filières consiste à raisonner à partir de secteurs d'activités dispersés sur l'échelle de la nomenclature d'activités. Le principe est de rassembler des acteurs dont les finalités tendent vers le même but, qu'ils agissent au niveau de la conception, de la production, de la commercialisation ou plus généralement, du service. Par exemple, la filière numérique regroupe aussi bien la fabrication de composants électroniques (industrie manufacturière) que l'édition de jeux électroniques (information et communication) ou encore la réparation d'ordinateurs (activités de services).

La difficulté de l'exercice réside à la fois dans l'harmonisation des contours des filières sur un même territoire. Par ailleurs, une activité (sous-classe de la nomenclature) peut entrer dans la composition de plusieurs filières. Par exemple, la porosité est forte entre les industries créatives et le numérique ou encore, entre les industries créatives et la mode

Vers une description écosystémique des filières

Cette première étape a dégagé les signaux forts de chaque filière et le périmètre, des caractéristiques principales et du poids économique.

Les spécificités de leur implantation sur le territoire francilien ainsi que les principaux acteurs du secteur ont complété ce portrait.

La prochaine étape est de disposer d'un état des lieux de ces filières, de leurs évolutions, d'identifier leurs besoins et de dégager les pistes d'accompagnement pour pérenniser leur ancrage et favoriser leur développement dans le tissu économique parisien et métropolitain.

4 travaux sont engagés :

- Pour **les industries créatives**, un travail est engagé avec l'INSEE et l'IAU-idf. Il s'efforcera d'actualiser et préciser les chiffres avancés dans ce premier jalon et de décrire les relations entre le cœur des filières et les activités qui dépendent d'elles. Une enquête qualitative auprès d'acteurs ressources du secteur pourra compléter le dispositif. Elle pourrait prendre la forme d'entretiens.
- **La filière numérique** fait dès à présent l'objet d'un même partenariat et bénéficie de l'appui de la Direccte et du pôle de compétitivité Cap Digital.
- **La filière mode-design** doit être également appréhendée dans une plus large vision, la définition statistique issue d'une extraction directe de la nomenclature d'activités et de produits, ne reflétant pas de manière satisfaisante l'ensemble de l'activité. Il conviendra de rencontrer des acteurs et, en premier chef, la CCI d'Ile-de-France pour comprendre l'évolution de l'activité de production et de commerce et apprécier l'émergence de nouveaux modèles.
- **Les commerces culturels** et leur évolution dans le tissu parisien seront analysés. Ce travail fournira un état des lieux du maillage de la capitale en libraires, disquaires et galeries d'art, accompagné de données d'évolution. Cet inventaire permettra en particulier de quantifier et de localiser les établissements indépendants.

Nouveaux regards sur l'économie à Paris

Quelques filières d'avenir :
Industries créatives/numérique/mode/écoactivités

Cette étude brosse un premier portrait de quatre filières qui partagent une visibilité internationale et une dimension créative et/ou innovante, structurante pour Paris et la métropole.

Ce volet de l'étude est centré sur les filières des industries créatives, du numérique, de la mode et du design, et des éco-activités.

Les trois premières d'entre elles ont des contours qui ne font pas consensus et sont encore à géométrie variable, nous avons choisi de les arrimer à des secteurs d'activités précis de la nomenclature d'activités et de produits, étant admis que leurs périmètres peuvent se superposer et qu'ils peuvent aussi évoluer.

Les industries créatives et le numérique ont en commun d'être géographiquement et sectoriellement très clivés. Leur ancrage sur le front ouest de la métropole, essentiellement dans les Hauts-de-Seine, l'Essonne et les arrondissements ouest de Paris, se double de différences de type et de contenus : taille d'établissement souvent petite à Paris, plus forte présence des activités informatiques, de la publicité et des médias dans les Hauts-de-Seine.

S'agissant de la mode et du design, c'est à la fois une filière dont l'implantation à Paris existe de longue date, et en même temps un secteur en mutation permanente. Si le Sentier apparaît toujours comme l'épicentre de la mode-stylisme, il trouve de nombreux relais de croissance, notamment dans un arc nord constitué par les communes limitrophes de Paris, de Neuilly-sur-Seine à Pantin. L'activité de design est plus difficile à appréhender, tant cette fonction est pour une large part internalisée par des grandes entreprises exerçant aussi bien dans les domaines de l'industrie que des services. Toutefois, lorsque l'activité est indépendante, l'exploitation des données met en évidence la concentration de cette fonction au cœur de la métropole.

Les éco-activités relèvent d'une filière documentée de plus longue date et dont les contours sont moins sensibles au débat. En raison de compétences revenant aux collectivités locales, leur implantation sur le territoire francilien est beaucoup plus uniforme. Elles relèvent pour beaucoup de services non marchands et connaissent un essor remarquable, lié à la montée en puissance et à la complexité des processus de gestion des déchets et de l'eau, aux vastes chantiers en cours de rénovation thermique des bâtiments, mais également à l'essor des activités de récupération.